

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 127

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190198

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Fitdays MGEN du 29 mai 2019. Convention de partenariat. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 127

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190198

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Fitdays MGEN du 29 mai 2019. Convention de partenariat. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Projet Educatif Local, voté le 7 décembre 2015 (délibération n°584), constitue le cadre de référence de l'action éducative de la Ville avec ses partenaires. Il prévoit notamment de "sensibiliser et éduquer à la santé et au bien-être".

Le Contrat Local de Santé de Saint-Etienne, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse l'Allocations Familiales, l'Education Nationale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Préfecture de la Loire vise à renforcer la prévention en santé. Il a été approuvé lors du Conseil Municipal du 16 septembre 2013 (délibération n°435) et prolongé par avenant lors du Conseil Municipal du 26 février 2018 (délibération n°71).

□ **Motivation et Opportunité :**

L'Association TIGRE a pour objectif d'initier les enfants, les adultes mais aussi les séniors aux trois disciplines de base du triathlon (natation, cyclisme, course à pied) et à ses valeurs d'engagement, d'hygiène de vie et de solidarité.

TIGRE organise chaque année, depuis 2013, un tour de France, l'événement Fitdays, durant lequel un village éducatif propose divers ateliers sur le thème du tri, de l'alimentation, du sport mais aussi des gestes qui sauvent.

Cette édition stéphanoise rassemblera, pour la première fois en France, des enfants et des séniors qui constitueront des équipes en relais pour découvrir ensemble le triathlon mais aussi d'être sensibilisés aux valeurs citoyennes, à la persévérance, au dépassement de soi, au respect des autres ou encore au bon équilibre nutritionnel.

□ **Contenu :**

Cet événement est organisé le 29 mai 2019 de 9 heures à 20 heures sur un espace public qui sera réservé à cet effet et avec l'appui logistique de la Ville. Cette année, la Ville de Saint-Etienne proposera un événement innovant avec un triathlon intergénérationnel.

La journée se déroulera selon le programme suivant :

- 9 heures - 16 h 30 : Fitdays Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) réservé aux centres de loisirs, aux résidences autonomie de personnes âgées et aux associations de Saint-Etienne (maximum 600 participants),
- à partir de 16 h 30 : découverte du triathlon pour le grand public,
- à partir de 19 heures : tirage au sort de places en finale régionale et parcours du coeur Fitdays MGEN : relais parents/enfants.

Les associations et centre de loisirs participeront de 9 heures à 16 h 30 et le grand public à partir de 16 h 30.

Le village sera composé de 8 ateliers éducatifs d'une durée de 15 minutes, pouvant accueillir de 10 à 15 enfants, à savoir :

- Triathlon Fitdays,
- Sécurité routière,
- Nutrition,
- Citoyenneté,
- Gestes et postures,
- Premiers secours,
- Développement durable,
- protéger ses yeux du soleil.

Une convention entre l'association TIGRE et la Ville de Saint-Etienne vient formaliser l'engagement mutuel pour la bonne organisation de l'événement.

La Ville versera pour l'édition 2019 à l'association TIGRE une subvention de 4 200,00 €

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 4.200,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	4.200,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution de la subvention indiquée ci-dessus à l'association TIGRE pour montant total de 4.200,00 €
- approuver la convention de partenariat à intervenir avec l'association TIGRE,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ladite convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Siham LABICH